

## Plan de formation

Le plan de la formation comprend :

- Une demi-journée d'atelier
- Un temps d'autoformation avec un tutorat optionnel
- Une demi-journée d'atelier



### 1. Atelier n°1

L'objectif de ce premier atelier est d'introduire les compétences interculturelles et d'expliquer le modèle Civet.

#### *Activités*

- Introduction et exercices d'échauffement.
- Présentation du modèle CIVET et le contexte national.
- Quelles sont les compétences interculturelles ? Présentation et exercices de groupe.
- Stéréotypes culturels. Exercices de groupe.
- Echange entre les participants. Exercices sur la communication.
- Etudes de cas. Discussions à partir d'études de cas réels.
- Le langage simplifié. Présentation, jeux de rôles et échange en groupe à partir d'exemples écrits.

Les partenaires de CIVET ont testé des ressources et intégré les plus adaptées dans cet atelier. Y figurent également des ressources spécifiques développées pour les besoins de chaque pays. La durée de la session ne permet pas de tout utiliser, à chacun de choisir le matériel qui lui convient.

### 2. Autoformation

Suite au premier atelier, un temps est laissé aux participants pour assimiler le contenu et mettre en pratique des éléments d'apprentissage. La durée, de 6 semaines à trois mois, en fonction de l'activité, n'influe pas sur le résultat de la formation. Des activités leur sont proposées mais ils peuvent approfondir, par des lectures complémentaires, au contact de collègues plus expérimentés ou en se proposant pour être observés. Ils pourront utiliser des techniques et des ressources présentées au 1<sup>er</sup> atelier, discuter de leur pratique avec leurs collègues ou un tuteur. Le tuteur est un formateur avec de l'expérience capable de faire un retour constructif sur les pratiques en amenant le praticien à faire une analyse critique de son travail et à chercher des pistes d'amélioration. Les apprenants doivent consigner leur expérience durant cette période pour la partager dans l'atelier n°2.

### 3. Atelier n°2

L'objectif du second atelier est d'amener les participants à partager leur expérience et à construire leurs ressources à partir des acquis du premier atelier. C'est aussi l'occasion d'approfondir des questions en fonction de la demande du groupe.

#### *Activités*

- Apprendre à partir de l'expérience : les participants rapportent des situations rencontrées dans leur travail. Elles servent de base pour se questionner et pour des jeux de rôle. Les ressources du Guide sont également utilisées pour assurer une couverture plus large avec différentes situations.
- Le modèle de conseil Civet : comment l'utiliser et le développer dans la pratique ?
- Le langage simplifié : nouveaux jeux de rôle et échange à partir d'exemples écrits par les participants.
- Bonnes pratiques : qu'a-t-on appris pour l'utiliser au quotidien ? Où trouver de l'aide et davantage d'informations ?
- Information pour les formateurs et les enseignants : de quoi avons-nous besoin pour accueillir des apprenants étrangers (par exemple, sur le permis de travail, ou sur l'orientation professionnelle) ?
- Chaque organisme a également inclus des thématiques liées à son propre contexte de travail.

### 4. Mettre en place son propre atelier

Civet propose ce cadre pour la formation, vous êtes libres de l'adapter à votre environnement. N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier de notre pratique des ateliers. Les données de contact sont disponibles sur la page d'introduction.